

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Troisième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 20 - 23 octobre 1997

## PROGRAMMES DE PAYS

### Point 7 de l'ordre du jour



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.3/97/7/Add.6**

8 septembre 1997  
ORIGINAL: ANGLAIS

## YÉMEN

### 1998-2001

## RÉSUMÉ

Le programme de pays proposé pour le Yémen demande au Conseil d'administration d'approuver, pour la période 1998-2001, en fonction des ressources disponibles, le montant de 28,5 millions de dollars au titre des activités fondamentales du programme et un montant de 8,8 millions de dollars au titre des activités complémentaires. Quelque 2,4 millions de dollars ont déjà été engagés. Les groupes cibles du PAM comportent environ 83 000 bénéficiaires directs par an pour les activités fondamentales du programme. Etant donné que des rations familiales seront fournies dans le cadre des activités santé et agriculture, le programme fournira, directement ou indirectement, des rations à environ 150 000 bénéficiaires. Les besoins évalués à titre indicatif pour venir en aide aux réfugiés somalis (8 000 personnes d'après les prévisions) sont de trois millions de dollars sur les quatre ans, somme qui continuera d'être financée par la filière des interventions prolongées de secours (IPS) du PAM.

Le Yémen est classé parmi les pays les moins avancés (PMA) à déficit vivrier. En 1996, le produit national brut (PNB) par habitant y était estimé à 280 dollars. Environ 20 pour cent de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et la majorité de ceux qui vivent dans la pauvreté absolue se trouvent dans les zones rurales. L'accès à l'éducation a été limité, le taux d'analphabétisme étant de 88 pour cent pour les femmes et de 36 pour cent pour les hommes. Si la plupart des garçons sont désormais inscrits à l'école primaire, moins de la moitié des filles sont scolarisées. Les indicateurs de santé révèlent des problèmes graves: taux de mortalité maternelle supérieur d'un tiers à la moyenne enregistrée dans les PMA et taux élevé de mortalité des enfants de moins de cinq ans.

Le programme de pays reste axé sur les problèmes sociaux, par le biais d'activités dans les secteurs de l'éducation et de la santé, en portant une attention particulière aux femmes et aux enfants. L'alimentation restera un moyen d'encourager les filles à aller à l'école et les familles à recourir aux services de soins de santé primaire. De plus, avec le lancement d'un nouveau projet pilote, le PAM espère peu à peu développer le soutien à la production agricole et à la réhabilitation de l'environnement, par des initiatives locales en faveur de la sécurité alimentaire des ménages. Le PAM prévoit également d'enrichir les produits alimentaires fournis avec des micronutriments.

L'exécution des opérations du PAM continuera de passer par les ministères compétents, en concertation étroite avec le Ministère du plan. Le PAM coordonne ses activités avec celles d'autres institutions des Nations Unies. Il a surmonté les difficultés rencontrées dans le passé concernant les goulets d'étranglement logistiques et les irrégularités de la gestion de l'aide alimentaire, et ce en assumant un rôle plus important dans le transport intérieur. Le PAM a également amélioré le suivi et la reddition des comptes. Les mesures correctives prises par le PAM ont réellement renforcé l'efficacité et la qualité de l'intervention.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### **Le présent document contient des recommandations présentées au Conseil d'administration pour examen et approbation.**

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur du Bureau régional: M. Hammam tel.: 6513-2208

Coordonnateur de programmes: P. Turnbull tel.: 6513-2800

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 6513-2641).



## ORIENTATION STRATEGIQUE: L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET LES PAUVRES QUI SOUFFRENT DE LA FAIM

1. Le schéma de stratégie de pays (SSP) pour la République du Yémen a été présenté au Conseil d'administration du PAM à sa troisième session ordinaire de 1996. Le Conseil a approuvé la stratégie proposée et a recommandé la préparation d'un programme de pays. Il a recommandé de trouver des moyens particuliers de promouvoir l'égalité entre les sexes et de donner des responsabilités aux femmes, ainsi que des méthodes réalistes de conservation des sols et de l'eau. En vue d'une harmonisation avec les cycles de programmation des autres institutions des Nations Unies, le présent programme de pays du PAM couvre une période de quatre ans, de 1998 à 2001.

### Les pauvres souffrant de la faim: réponses prioritaires à leurs besoins

2. ***L'insécurité alimentaire, la pauvreté et la vulnérabilité aux catastrophes au niveau national et des ménages.*** Le Yémen est un PMA, qui vient en fin de liste dans l'Indicateur de développement humain des Nations Unies (à savoir, à la 148ème place sur 175 pays). Les événements régionaux et l'évolution politique du pays au début de la décennie en cours ont entraîné un brusque déclin de l'économie nationale. Chose plus importante, les envois de fonds des travailleurs migrants yéménites employés dans les pays voisins ont fortement diminué depuis la guerre du Golfe, tarissant ainsi une source majeure de devises dont dépendait le pays pour investir dans le développement. Le retour massif des travailleurs yéménites chez eux a accru le chômage (dont le taux actuel est supérieur à 30 pour cent), la surexploitation des ressources naturelles et la pression sur les services publics. L'aide extérieure a également diminué, qu'il s'agisse de l'aide financière des riches pays producteurs de pétrole de la région (également à cause de la guerre du Golfe) ou de l'assistance technique et économique de l'ex-Union soviétique à ce qui était alors la République démocratique et populaire du Yémen (maintenant les gouvernorats méridionaux du Yémen unifié). En 1994, les tensions qui ont éclaté entre le Nord et le Sud à la suite de l'unification du pays (en 1990) ont entraîné une brève guerre civile.
3. Les indicateurs de revenu brut et les indicateurs sociaux révèlent une dégradation générale de la situation liée aux événements de la décennie en cours. Le PNB par habitant a diminué de moitié entre 1990 et 1996, tombant de 686 dollars<sup>1</sup> à 281 dollars du fait de la diminution des envois de fonds des travailleurs migrants, lesquels sont passés de 800 millions de dollars par an dans les années 80 à 120 millions de dollars seulement à l'heure actuelle. Outre le ralentissement net de la croissance économique, le pays a enregistré une forte inflation, qui a atteint le taux de 100 pour cent en 1994 et n'a que récemment été maîtrisée. En conséquence, de nombreuses familles yéménites ont dû réduire leurs dépenses alimentaires et leurs factures de santé et d'éducation de leurs enfants, notamment des filles.
4. Le Yémen est par ailleurs un pays à déficit vivrier. La superficie cultivée ne représente que 2,6 pour cent de la superficie totale des terres et les rendements des cultures sont parmi les plus faibles au monde. Les céréales sont l'aliment de base du pays, qui dépend des importations pour plus de 60 pour cent de la consommation intérieure. L'insécurité

<sup>1</sup> Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis.



alimentaire des ménages est aggravée par la croissance démographique rapide (3,7 pour cent par an), la faiblesse du revenu moyen et la dégradation de l'environnement.

5. Quelque 20 pour cent des 17 millions d'habitants du Yémen vivent en dessous du seuil de pauvreté (revenu annuel de 205 dollars par habitant), et 13 pour cent d'entre eux dans la pauvreté absolue (revenu annuel de 143 dollars par habitant). La plupart de ces derniers vivent en milieu rural et n'ont pas les ressources suffisantes pour se nourrir; on estime qu'environ 30 pour cent des enfants souffrent de malnutrition. La surexploitation des ressources naturelles du pays profite surtout aux producteurs de cultures de rente de grande valeur (notamment de qat), lesquels ont utilisé les subventions de l'Etat pour acquérir les intrants nécessaires.
6. Le déboisement et l'appauvrissement des eaux souterraines représentent une menace grave pour les ruraux pauvres, notamment pour les femmes, qui sont les plus nombreuses à travailler la terre et qui ont la responsabilité d'assurer la sécurité alimentaire des ménages, et sont notamment chargées de l'approvisionnement en bois et en eau de la famille. Le fardeau que représentent ces tâches est tel que de nombreux parents mettent fin à l'éducation primaire de leurs filles pour que celles-ci puissent aider, entre autres, à ces tâches ménagères. Ainsi, les filles ne sont pas scolarisées, alors que l'école est l'un des principaux moyens d'émancipation au sein d'une société caractérisée par des inégalités marquées entre les sexes. On estime que 88 pour cent des femmes sont illettrées, contre 36 pour cent des hommes.
7. Les lourdes tâches que doivent assumer les femmes menacent également leur santé, par ailleurs affectée par une mauvaise nutrition, une planification limitée de la famille (taux d'utilisation de contraceptifs de sept pour cent seulement) et un accès limité aux soins de santé primaire (les soins de santé ne sont accessibles qu'à 38 pour cent de la population). La mortalité maternelle est très élevée, soit 1 400 décès pour 100 000 naissances (la moyenne pour les PMA est de 1 030 pour 100 000); la mortalité de nourrissons est également élevée, soit 88 pour 1 000 enfants nés vivants. L'indice de développement des femmes établi par le PNUD pour le Yémen est l'un des plus faibles au monde.
8. Une grande partie du Yémen est également sujette aux tremblements de terre et aux inondations. Comme par le passé, le PAM pourra emprunter des vivres sur les réserves des projets de développement pour des interventions d'urgence, dans la mesure où les contributions des donateurs en réponse aux catastrophes naturelles auront été reçues.
9. **Stratégies du gouvernement en matière de sécurité alimentaire.** Le programme de protection sociale mis en place par le gouvernement repose sur des subventions généralisées. La subvention du blé et de la farine en est l'un des éléments principaux et, comme le prix de vente de ces produits au détail est inférieur d'environ un tiers au prix de l'importation, le coût du subventionnement représente pour l'Etat quelque 250 millions de dollars par an, soit environ cinq pour cent du produit intérieur brut (PIB). Toutefois, comme tous les consommateurs peuvent bénéficier de cette subvention, 40 millions de dollars seulement atteignent ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Le coût élevé des importations de blé est à l'origine d'un profond déficit du compte courant et de la balance des paiements et d'un accroissement de la dette extérieure. Au nombre des mesures économiques prises au titre de l'ajustement structurel, certaines des subventions généralisées ont déjà été supprimées, et la subvention du blé et de la farine devrait être progressivement éliminée à brève échéance.
10. Certains des effets négatifs de la réduction des subventions devraient être atténués par des activités financées par le Fonds social de la Banque mondiale pour les projets de développement. Toutefois, comme le gouvernement lance des réformes économiques



radicales, il n'aura guère les moyens de promouvoir la sécurité alimentaire. Compte tenu des contraintes du Programme de stabilisation économique et de réforme structurelle, le premier plan quinquennal de développement du gouvernement s'attache à améliorer la santé publique et l'éducation de base, le développement agricole et la protection de l'environnement. Conscient du fait que l'aide alimentaire contribue de manière considérable à lutter contre l'insécurité alimentaire grave, le gouvernement prend des mesures pour tenter de s'attaquer aux causes fondamentales du déficit alimentaire du pays, la priorité étant accordée aux services d'éducation et de santé de base (y compris l'accès à la contraception pour ralentir la croissance démographique) et à l'agriculture.

11. **Politique du gouvernement en matière d'aide alimentaire.** Dans le passé, le ravitaillement du Yémen était en partie assuré par l'aide alimentaire des Etats-Unis d'Amérique, à laquelle il a été mis un terme en 1993. Une aide alimentaire bien moins importante existe néanmoins, surtout sous forme de céréales, dont 67 000 tonnes ont été livrées en 1996 (dont 26 000 tonnes au titre de projets de développement et de secours). L'assistance alimentaire bilatérale est monétisée, les fonds de contrepartie servant à soutenir les budgets dans les secteurs convenus avec les donateurs. L'aide alimentaire au Yémen représente en moyenne cinq pour cent des importations et trois pour cent de la consommation annuelle totale; le plus gros des céréales est importé commercialement.
12. **Relation avec la Note de stratégie nationale (NSN).** Le gouvernement s'est montré prêt à coopérer avec les institutions des Nations Unies et la Note de stratégie nationale (NSN) devrait être prête à la fin de 1997. Le gouvernement continue de bénéficier du soutien, coordonné par le PNUD, des institutions des Nations Unies pour définir un programme de lutte contre la pauvreté et de création d'emplois. Le programme de pays multisectoriel du PAM est en harmonie avec ce programme, dont il partage le but.
13. **Programmes des Nations Unies, des donateurs et des ONG visant à combattre la faim et la pauvreté.** Le gouvernement a fait appel aux institutions des Nations Unies, aux donateurs bilatéraux et aux organisations non gouvernementales (ONG) internationales pour être soutenu dans sa lutte contre la faim et la pauvreté. A la différence des années précédentes de la décennie en cours, au cours desquelles l'assistance fournie par les donateurs était surtout dirigée vers l'industrie, l'aide des Nations Unies et des donateurs bilatéraux est maintenant de plus en plus orientée sur les efforts mis en œuvre par le gouvernement pour développer les ressources humaines et les services sociaux essentiels et pour promouvoir une exploitation durable des ressources naturelles.
14. Outre l'aide alimentaire, des institutions spécialisées des Nations Unies, telles que la FAO, l'UNICEF et l'OMS, fournissent au Yémen une assistance technique dans l'agriculture, l'aménagement des ressources naturelles, la santé et l'éducation, avec des prêts octroyés à des conditions favorables par la Banque mondiale. Une assistance financière et technique a été reçue des Pays-Bas, du FIDA et de l'Allemagne pour des projets agricoles et, dans le domaine social, de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Banque mondiale.
15. Un Fonds social de la Banque mondiale pour les projets de développement est en cours d'élaboration en vue d'atténuer les effets néfastes des mesures économiques d'ajustement structurel. Le projet a pour cible les communautés pauvres et défavorisées qui ne disposent pas des services essentiels ou dont le taux de chômage ou de sous-emploi est élevé. Il comporte trois volets: a) appui au développement communautaire et définition et exécution de sous-projets pour de petits travaux à forte intensité de main-d'œuvre et la fourniture de services communautaires; b) création de petites et de micro-entreprises par l'apport d'une assistance technique, par la formation et par l'accès au crédit; et c) renforcement des



capacités. Le coût du projet est évalué à 80 millions de dollars, y compris les cofinancements d'autres donateurs; les décaissements sont prévus entre 1998 et 2002. Les ONG internationales sont relativement peu présentes au Yémen, leurs financements ne représentant que moins de deux millions de dollars par an.

16. Les statistiques les plus récentes indiquent que le montant total de l'assistance extérieure fournie au Yémen en 1995 était de 166 millions de dollars. La ventilation de ce montant est la suivante: 28 millions de dollars pour l'agriculture, les forêts et la pêche; 21 millions de dollars pour la mise en valeur des ressources humaines (quatre millions pour les écoles primaires; trois millions pour les écoles secondaires); 19 millions de dollars pour la santé (huit millions pour les soins de santé primaire; 4,5 millions pour la planification de la famille; 1,5 million pour l'immunisation); 18 millions de dollars pour les ressources naturelles (surtout les ressources en eau); 15 millions de dollars pour l'aide humanitaire (réfugiés/rapatriés et catastrophes naturelles); et neuf millions de dollars pour le développement local (villages, développement communautaire et développement rural intégré). Sur le montant total de cette aide extérieure, 72 millions de dollars ont été fournis par le système des Nations Unies, dont 11 millions par le PAM.

### **Evaluation des activités passées et présentes du PAM au Yémen**

17. Les activités du PAM au Yémen ont démarré en 1967. Jusqu'à l'unification, en 1990, le PAM fournissait une assistance distincte à chacune des deux républiques indépendantes qui constituent le Yémen actuel: la République arabe du Yémen (au nord) et la République démocratique et populaire du Yémen (au sud). Le PAM a soutenu les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'agriculture, ainsi que les travaux publics et les opérations d'urgence et de réinsertion en faveur des réfugiés. Avant l'unification, et après, 42 projets de développement, 17 opérations d'urgence et quatre interventions prolongées de secours ont été mis en œuvre au total, pour un coût d'environ 400 millions de dollars.
18. Dans le passé, certains projets se sont heurtés à des difficultés d'exécution. Au début des années 90, le PAM a adopté une stratégie visant à rectifier les problèmes de mauvaise gestion des ressources. Du fait de la précarité de l'unification et de la guerre civile qui l'a suivie, les projets de développement ont subi des interruptions diverses et ont même été suspendus durant une année (1994-1995), sauf pour ce qui est du projet concernant l'éducation qui a été maintenu afin de mettre à l'essai un nouveau système de justification de l'emploi des ressources, de suivi et de gestion de la distribution. Depuis lors, les problèmes de mauvaise gestion des livraisons de produits ont été résolus en privatisant le transport intérieur et en mettant en place un dispositif rigoureux de suivi des livraisons. Les pertes après livraison ont été réduites, passant de 39 pour cent à des niveaux négligeables. Ainsi, le projet éducatif a continué et le projet sanitaire a repris.
19. Jusqu'à présent toutefois, les projets agricoles du PAM n'ont pu reprendre. Le PAM a décidé que la reprise des activités dans ce secteur dépendrait du succès de la mise en œuvre d'une phase pilote reposant sur la participation communautaire. Le PAM a donc réalisé une évaluation d'une activité pilote dans le secteur agricole, dont l'exécution est prévue à la fin de 1997.
20. Les activités en cours portent sur deux projets de développement et une opération d'urgence. L'assistance du PAM se concentre à l'heure actuelle sur l'éducation et vise quelque 100 000 bénéficiaires (environ 13 000 tonnes de produits pour 1997, soit une valeur de sept millions de dollars), qui sont des filles en externat et des pensionnaires. Ces activités ont notablement contribué à améliorer l'accès des filles à l'enseignement. Dans le domaine de la santé, le PAM fournit des aliments à 14 000 bénéficiaires (environ 9 900



tonnes de produits en 1997, soit une valeur de quatre millions de dollars), à titre d'appui aux soins de santé primaire, notamment pour les femmes et pour les enfants de moins de cinq ans. Cette activité a permis d'améliorer l'accès aux services de santé et a aidé les femmes à mieux maîtriser la planification de leur famille. Le PAM fournit également une assistance alimentaire d'urgence à 8 000 réfugiés somalis (1 600 tonnes par an, soit un million de dollars).

21. Compte tenu des difficultés d'exécution précédemment rencontrées, les quantités livrées et les dépenses opérationnelles du PAM pour le Yémen ont diminué au début de la décennie mais ont à nouveau augmenté depuis que la gestion s'est améliorée (voir tableau ci-dessous).

**LIVRAISONS ET DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM  
1987-1997<sup>1</sup>**

Année	Livraisons du PAM (tonnes)	Dépenses opérationnelles du PAM (millions de dollars)
1987	42 000	14,2
1988	40 400	21,2
1989	48 900	27,0
1990	34 500	18,5
1991	26 200	12,4
1992	27 900	11,3
1993	31 000	11,7
1994	4 300	1,5
1995	9 900	3,7
1996	17 900	10,7
1997	25 000	13,0

<sup>1</sup> Entre 1987 et 1989, les données concernant la République arabe du Yémen et la République démocratique et populaire du Yémen sont combinées. Les chiffres fournis pour 1997 sont provisoires.

### **Orientation stratégique du programme de pays du PAM**

22. **Buts et objectifs.** Les buts généraux sont conformes aux orientations et stratégies fondamentales de la mission du PAM, à savoir améliorer la nutrition des plus vulnérables dans les moments critiques de leur existence; aider à la constitution d'actifs et promouvoir l'autosuffisance des pauvres et de leurs communautés, notamment par le biais de programmes de travaux à forte intensité de main d'œuvre; et sauver des vies (réfugiés et autres situations d'urgence).
23. Les objectifs du programme de pays sont les suivants:
- a) réduire l'inégalité entre les sexes dans l'éducation en fournissant des encouragements à la scolarisation des filles, tout en ciblant l'aide alimentaire sur les groupes les plus démunis par la sélection des établissements scolaires participants;
  - b) encourager les femmes, les enfants et ceux qui ont une maladie contagieuse à se rendre dans les centres de soins de santé primaire correctement équipés (en ciblant, par une sélection des gouvernorats et des centres de santé, les zones les plus pauvres où l'assistance gouvernementale et des aides extérieures permettent d'améliorer les prestations de santé);



- c) aider à améliorer la sécurité alimentaire immédiate des groupes les plus pauvres et, avec leur participation, investir dans des activités qui assurent durablement leur sécurité alimentaire;
  - d) assurer la sécurité alimentaire des réfugiés vivant dans des camps; et
  - e) réduire l'incidence des carences en micronutriments en fournissant des aliments de base enrichis.
24. Le PAM a déjà apporté une aide aux services sanitaires de base destinés aux femmes, y compris la planification de la famille, et à l'éducation des filles, et va poursuivre ses efforts en ce sens. Par ailleurs, le renforcement du rôle des femmes dans l'agriculture sera un élément capital qui permettra de surmonter les obstacles existant actuellement pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire.
25. Les activités du PAM contribueront également à stabiliser la population rurale en ralentissant l'exode rural. La fuite vers les villes est le résultat de la faible productivité de l'agriculture, du manque de possibilités d'emploi et de l'absence de services de santé et d'éducation en milieu rural.
26. **Groupes et régions cibles et principaux secteurs et formes d'assistance.** Le programme de pays comporte un ensemble d'activités qui permettront à l'aide alimentaire du PAM d'avoir un impact maximal sur la vie des populations les plus pauvres du Yémen. Le nouveau programme aura pour cible les mêmes groupes vulnérables que l'aide alimentaire déjà fournie actuellement et s'adressera en outre à une population extrêmement démunie. En ce qui concerne les projets sanitaires et éducatifs en cours, le PAM va encore rationaliser les zones desservies, en axant son assistance sur les gouvernorats les plus pauvres en fonction des conclusions des évaluations de la pauvreté récemment réalisées. Les activités seront donc plus concentrées sur le plan géographique, ce qui permettra au PAM d'assurer un suivi plus régulier et de mesurer avec plus de précision l'impact de son intervention. Dans le secteur agricole, le PAM lancera une opération pilote et verra ensuite comment il conviendra de procéder. Pour tous les groupes cibles, le PAM prévoit de fournir des aliments enrichis en micronutriments.
27. **Groupe cible I - Education.** Les filles scolarisées (60 000) et leurs familles, que l'on atteindra par le biais du programme d'alimentation scolaire, et les étudiants pauvres (10 000) pensionnaires. Compte tenu de la taille de ce groupe, les ressources ne pourront couvrir tous les besoins, et le PAM devra axer son intervention sur les régions et les établissements scolaires les plus démunis. Les gouvernorats sélectionnés au titre des activités fondamentales du programme sont les suivants: Abban, Hajja, Dhamar Hadramaout, Hodeïda, Lahij, Mahweet, Shabwah et Taïz (soit neuf des 17 gouvernorats du Yémen).
28. **Groupe cible II - Santé.** Les femmes et les enfants de moins de cinq ans, que l'on atteindra par le biais des centres de santé maternelle et infantile (SMI). Les aliments fournis encouragent les familles à fréquenter ces centres de santé. L'incitation que représente l'aide alimentaire permet également de s'assurer que les tuberculeux et les lépreux suivent un traitement. Les gouvernorats sélectionnés pour le programme sanitaire de base sont les mêmes que ceux qui ont été proposés pour l'activité éducation, soit un groupe cible de 8 000 à 16 000 familles, selon le niveau des ressources.
29. **Groupe cible III - Agriculture.** Les ménages agricoles pauvres des terres marginales des zones d'agriculture pluviale, où les femmes et les enfants font l'essentiel des travaux agricoles (petits propriétaires de terres marginales pauvres, métayers sans terre, journaliers agricoles, et ménages pauvres dirigés par une femme). Les activités de développement rural



seront d'abord lancées à titre pilote dans six des districts les plus démunis des gouvernorats d'Abban, de Hodeïda, de Lahij et de Mahweet. Si le projet pilote, qui concerne environ 4 000 familles, donne de bons résultats, les activités seront alors élargies aux autres gouvernorats auxquels s'adressent les activités éducation et santé.

30. **Groupe cible IV - Réfugiés.** Les réfugiés somalis dans les camps. Il y a plus de 30 000 réfugiés somalis enregistrés au Yémen par le HCR mais l'aide alimentaire du PAM ne s'adresse qu'à ceux d'entre eux qui résident dans des camps, à savoir à l'heure actuelle, 8 000 personnes dans les gouvernorats de Al Gaheen et d'Abban.

## PROGRAMME DES ACTIVITES DE PAYS

31. Le programme de pays se compose de trois activités de développement distinctes, concentrées dans les gouvernorats les plus pauvres. L'opération de secours en faveur de réfugiés concerne également l'un de ces gouvernorats.

### Les ressources nécessaires pour le programme de pays et sa préparation

32. **Justification du montant de ressources proposé pour le programme de pays.** Compte tenu des difficultés globales qu'il connaît en matière de ressources, le PAM a révisé à la baisse le niveau de ressources proposé dans le SSP pour que les ressources du programme de pays correspondent aux prévisions des disponibilités. Il est donc prévu en moyenne par an un volume de 18 500 tonnes (soit 6,7 millions de dollars) pour les activités fondamentales du programme et de 6 400 tonnes (soit une valeur de 2,2 millions de dollars) pour les activités complémentaires. Ce niveau proposé de ressources se justifie du fait que le Yémen est l'un des PMA où l'insécurité alimentaire est élevée et les indicateurs de développement humain faibles, comme l'explique le présent document. Le niveau proposé est tout à fait dans les capacités d'exécution du PAM depuis que le nouveau dispositif logistique est en place. L'assistance du PAM est urgente pour contrecarrer les effets négatifs immédiats des mesures économiques d'ajustement structurel. La réduction ou l'élimination des subventions aux aliments de première nécessité et aux services publics entraînera, tout au moins à court terme, une baisse du pouvoir d'achat et menacera la sécurité alimentaire des ménages dans les groupes de population les plus vulnérables.
33. Pour la période de quatre ans, 74 300 tonnes d'aliments seront nécessaires pour les activités fondamentales du programme, à savoir des céréales, de l'huile végétale, des légumes secs et du sucre (la farine de blé devrait être enrichie de micronutriments). Pour les activités complémentaires, 25 600 tonnes sont requises. Le coût pour le PAM est estimé à 28,5 millions de dollars pour les activités fondamentales du programme et 8,8 millions pour les activités complémentaires. On trouvera ci-après la description des allocations de ressources par activité, de plus amples renseignements étant présentés à l'annexe I.
34. Lorsque les ressources annuelles du programme de base seront limitées, la priorité sera accordée aux activités dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'agriculture – dans cet ordre. Les activités dans le domaine social (éducation et santé) sont vitales en une période où le subventionnement des céréales devrait être réduit ou supprimé. Le nombre de gouvernorats recevant une aide alimentaire sera réduit et un nouveau ciblage sera effectué en fonction des indicateurs de pauvreté. Les décisions seront prises avec le Ministère du plan et du développement, en consultant les ministères de la santé, de l'éducation et de l'agriculture.



35. S'agissant de l'opération de secours en faveur des réfugiés somalis, les besoins continueront d'être évalués en fonction des besoins du pays, tels que définis par le PAM et le HCR, et de la disponibilité des ressources.
36. **Cofinancement et capacité d'exécution.** Le détail est présenté sous chaque rubrique des activités fondamentales du programme.
37. **Préparation du programme de pays.** Les pourparlers entre le PAM et les hauts fonctionnaires des ministères du plan, de la santé, de l'éducation et de l'agriculture montrent combien le gouvernement apprécie l'aide du PAM. Les ministères chargés de l'exécution sont résolus à exécuter correctement les projets du PAM et ont accepté des conditions plus rigoureuses concernant la distribution de l'aide alimentaire. Le gouvernement a par exemple accepté que le PAM se charge d'acheminer les aliments qu'il fournit entre le port et les points de livraison avancés et les centres de distribution, en ayant recours à des transporteurs privés. Les plans d'opérations des projets en cours dans la santé et l'éducation ont été profondément remaniés en 1996 conformément aux nouvelles conditions d'exécution, essentiellement sur le plan logistique. Des directeurs de projets mieux formés ont été nommés, et les femmes sont de plus en plus nombreuses dans le personnel de contrepartie. Au cours de la définition et de l'examen préalable du projet agricole pilote, le Ministère de l'agriculture et des ressources en eau a montré combien il était attaché au renforcement de la mobilisation des femmes en tant que vulgarisatrices agricoles.
38. Le Ministère du plan et du développement a élaboré un plan de développement quinquennal (1996-2000) qui comporte notamment des projets spécifiques dans le développement agricole et rural, l'eau, l'éducation et la santé. Dans le passé (tout comme aujourd'hui dans le plan), la politique gouvernementale appuyait les domaines d'intervention du PAM.

## Activité fondamentale 1: L'éducation

### "Appui à l'éducation"

39. **Orientation stratégique.** Il s'agit de réduire l'inégalité existant en matière d'accès à l'éducation, notamment pour les filles et pour les familles les plus pauvres des zones reculées.
40. **Analyse des problèmes.** Malgré une progression récente des inscriptions scolaires pour les deux sexes, le taux de scolarisation des filles reste faible. Dans l'enseignement primaire (six à 11 ans), le taux d'inscription n'est que de 43 pour cent pour les filles, contre pratiquement 100 pour cent pour les garçons. Cette situation s'explique principalement par le conflit entre les exigences du travail scolaire et celles des travaux domestiques ou du travail aux champs, ainsi que par le coût élevé des frais de scolarité pour un revenu rural moyen. Mais elle s'explique aussi par l'absence d'institutrices et par le fait qu'il n'y ait pas de salles de classe réservées aux filles (deux facteurs qui sont particulièrement démotivants pour les filles de plus de 11 ans), outre que les écoles sont mal entretenues. Dans les régions peu peuplées, où les établissements scolaires sont très dispersés, les pensionnaires ciblés de l'enseignement secondaire sont les garçons des familles les plus pauvres, qui ne peuvent être externes (il n'existe au Yémen aucun internat pour filles). Malgré l'engagement du gouvernement en faveur de l'enseignement secondaire pour tous, filles et garçons, les taux de réussite sont globalement très faibles dans le secondaire et les responsables de l'enseignement ont en particulier du mal à aider les internats du secondaire.



41. **Objectifs et résultats escomptés.** Les objectifs immédiats sont: a) augmenter le taux d'inscription et de fréquentation scolaire des filles et, globalement, réduire les taux d'abandon scolaire dans des zones rurales sélectionnées; b) favoriser les inscriptions dans le secondaire dans les zones défavorisées en aidant les internats à fonctionner à pleine capacité tout au long de l'année scolaire. Les résultats escomptés sont les suivants: a) supprimer un obstacle important à l'accès des filles à l'enseignement. La valeur de l'aide alimentaire comme transfert de revenu compensera la valeur du travail que les filles, étant à l'école, ne pourront accomplir chez elles; un plus grand nombre de filles devraient donc pouvoir achever six années d'études. b) Aider les internats à réduire les disparités existantes dans l'accès à l'enseignement. En conséquence, le PAM encouragera à investir dans les ressources humaines en distribuant des aliments pour promouvoir l'égalité entre les sexes et la justice sociale. Cet appui est un catalyseur important qui donnera à terme des responsabilités aux femmes, ce qui aura des répercussions positives sur l'emploi et les revenus à l'avenir, tout en faisant baisser les taux de fécondité.
42. **Rôle et modalités de l'aide alimentaire.** L'aide alimentaire fournie encourage les familles à scolariser les filles en externat. Elle représente un transfert de revenus et complète le régime alimentaire quotidien des familles vulnérables en leur apportant un complément équilibré de produits. La valeur locale de la ration journalière est de quatre dollars, soit l'équivalent d'une journée de travail rémunéré pour les hommes (là où existent des possibilités d'emploi). Les rations à emporter sont distribuées aux filles à l'école tous les trois mois durant neuf mois de l'année (c'est-à-dire la durée de l'année scolaire); les rations ne sont distribuées que si la fréquentation est régulière. En ce qui concerne les pensionnaires, l'aide alimentaire représente une aide au budget de la direction de l'établissement qui complète les contributions de l'Etat à l'alimentation en internat, ainsi qu'un apport nutritionnel sous forme de repas équilibrés pour les élèves. Le PAM collabore également avec le gouvernement pour améliorer l'équipement des internats en fournissant des articles non alimentaires (par exemple tables de réfectoires, chaises, assiettes et ustensiles de cuisine).
43. **Stratégie d'exécution.** Les autorités chargées de l'enseignement (Ministère de l'éducation et Directions générales des instituts scientifiques) de chaque gouvernorat désignent les écoles, en collaboration avec la direction générale du projet, sur la base du recensement de la population. Le PAM transporte les aliments jusqu'aux centres de distribution. Le personnel des établissements scolaires se charge de la distribution et des rapports sur les bénéficiaires, les produits distribués et les stocks de report.
44. **Participants et avantages escomptés.** Les établissements sélectionnés se situent dans les zones économiquement défavorisées, où les niveaux d'enseignement sont inférieurs à la moyenne nationale, ou dans les districts pauvres de zones rurales reculées où les taux d'inscription sont faibles. Soixante mille filles seront les bénéficiaires directs des activités fondamentales du programme en faveur des externes. Pour ce qui est des internats, les élèves sont des garçons de zones rurales où les taux d'alphabétisation sont faibles et dont les familles n'ont pas les moyens financiers de payer la scolarisation en internat de leurs enfants. Les bénéficiaires directs seront 10 000 pensionnaires de sexe masculin, auxquels la ration du PAM fournit les deux tiers de leurs besoins énergétiques durant l'année scolaire.
45. L'assistance accordée par le PAM aux internats garantit que l'état nutritionnel des élèves sera correct durant leur scolarisation. Elle vient en aide aux élèves aspirant à devenir professeurs et est en concordance avec l'intention du gouvernement, qui est de remplacer tous les enseignants étrangers par des Yéménites d'ici à l'an 2000. Dès que les taux d'achèvement du cycle primaire se seront améliorés pour les filles, il y aura au Yémen une



masse critique capable de soutenir l'enseignement secondaire des filles et la formation des enseignants.

46. **Appui, coordination et suivi et évaluation.** Le PAM poursuivra son aide, notamment: conseils en matière de procédures et de modalités de gestion de l'aide alimentaire et d'établissement des rapports; et formation du personnel local de contrepartie en matière de suivi et d'établissement des rapports. Le PAM examinera la situation des établissements scolaires pour s'assurer que les critères sont bien appliqués (par exemple, écoles dans les zones rurales reculées et dans les ghettos urbains, où les taux d'analphabétisme sont élevés) et assurera le suivi de la fréquentation scolaire, avec la direction des établissements. Pour encourager la scolarisation des filles, le PAM coordonne son activité avec l'UNICEF, qui finance les enseignantes. La Banque mondiale a mis en œuvre un projet d'éducation de base (un prêt de 20 millions de dollars) pour construire des écoles, recruter des enseignantes et améliorer la qualité de l'enseignement. Le programme du PAM appuie les efforts déployés par plusieurs donateurs pour améliorer la qualité de l'enseignement, et cette activité sera évaluée par le PAM, un expert de l'UNESCO et par le gouvernement.
47. **Estimation des coûts.** Pour les quatre ans, un volume de 35 600 tonnes de produits alimentaires est nécessaire pour cette activité fondamentale du programme dans le secteur de l'éducation, soit un coût estimé à 14,1 millions de dollars (ou 8 900 tonnes par an, pour un coût estimatif de 3,5 millions de dollars pour le PAM.)

## Activité fondamentale 2: La santé

### “Assistance aux centres de soins de santé primaire”

48. **Orientation stratégique.** Il s'agit d'améliorer l'accès des familles pauvres aux services de santé.
49. **Analyse des problèmes.** Au Yémen, la santé de la population est généralement précaire et la plupart des indicateurs de santé sont plus faibles que pour la moyenne des PMA (voir le profil de pays du Yémen pour de plus amples renseignements). Les taux de mortalité des nourrissons, des enfants de moins de cinq ans et des mères sont élevés. Le taux de fréquentation des dispensaires SMI et des autres centres de soins de santé primaire est faible, malgré le développement de ces services depuis 10 ans. Le taux d'utilisation des contraceptifs est très faible. Les femmes enceintes ou allaitantes et les enfants de moins de cinq ans souffrent souvent de malnutrition, ce qui est dû non seulement à la pauvreté, mais aussi au manque d'éducation, en particulier pour les populations rurales. La prévalence de la tuberculose et de la lèpre est forte et la majorité de ceux qui viennent aux consultations sont issus de milieux à faible revenus. Le traitement de la tuberculose est très onéreux – au moins 100 dollars par patient par mois; les patients qui abandonnent le traitement entraînent des dépenses considérables pour les autorités sanitaires et représentent un risque pour leur famille et leur communauté. Le chômage, la pauvreté extrême et la stigmatisation sociale découragent les lépreux d'aller se faire soigner.
50. **Objectifs et résultats escomptés.** L'objectif à long terme est d'appuyer les efforts mis en œuvre par le gouvernement pour développer et améliorer les soins de santé primaire des services de SMI, et de rendre plus régulière la fréquentation des dispensaires par les tuberculeux et les lépreux. Les objectifs immédiats sont d'utiliser l'aide alimentaire pour: a) aider les centres de soins de santé primaire offrant des services de SMI (soins prénataux et postnataux, immunisation, suivi de la croissance, éducation en matière de nutrition, de santé et de planification de la famille) à inciter les femmes enceintes et allaitantes et leurs enfants de moins de cinq ans à fréquenter les dispensaires plus assidûment et en plus grand



nombre; b) aider les principaux centres de traitement de la tuberculose à combattre l'absentéisme des patients; et c) contribuer à l'éradication de la lèpre en fournissant une aide alimentaire aux patients dans les centres de traitement des affections de la peau et des maladies vénériennes. Les rations du PAM contribueront à améliorer l'état nutritionnel de chacun de ces groupes et de leurs familles.

51. **Rôle et modalités de l'aide alimentaire.** L'aide alimentaire sert à inciter les femmes à fréquenter les centres de SMI et, encourage les tuberculeux et les lépreux suivis en consultation externe à aller jusqu'au bout de leur traitement. Tous les bénéficiaires ciblés par le volet santé reçoivent des rations familiales mensuelles à emporter (pour cinq personnes). Ces rations représentent un transfert de revenus important pour les familles dont les revenus sont faibles. La valeur locale de cette ration familiale est d'environ 13 dollars par mois, soit l'équivalent de quatre journées de travail salarié d'un homme adulte.
52. **Stratégie d'exécution.** Le Ministère de la santé est chargé de l'exécution de cette activité. Des centres sont sélectionnés dans les zones où les services de santé sont disponibles, souvent grâce à l'aide de donateurs extérieurs, et dans les zones où le taux de fréquentation est faible. Dans chaque gouvernorat, le ministère désigne ces centres en collaboration avec les responsables du projet. Le PAM transporte les aliments et le personnel des centres de santé se charge de les distribuer, ainsi que d'établir les rapports sur les bénéficiaires, les produits distribués et les stocks de report.
53. **Participants et avantages escomptés.** On atteindra la majorité des participants (plus de 70 pour cent) par le biais des centres de SMI. Les bénéficiaires directs seront environ 6 000 mères fréquentant ces centres, ainsi que 1 500 tuberculeux et 1 000 lépreux venant aux consultations (soit, en comptant les membres de leurs familles, environ 80 000 rations individuelles). La fréquentation accrue des centres de SMI et l'utilisation de leurs services devrait réduire les taux de mortalité des nourrissons, des enfants de moins de cinq ans et des parturientes. Depuis le début des distributions, la fréquentation des dispensaires a progressé au-delà des disponibilités alimentaires; depuis, le PAM a formé le personnel des dispensaires à ne sélectionner que les familles les plus démunies pour les distributions de vivres, en fonction de critères bien précis. Pour les tuberculeux et les lépreux, l'amélioration de la fréquentation des consultations externes réduira le taux d'abandon du traitement, ce qui diminuera le coût global du traitement et limitera la propagation des maladies contagieuses. Le coût de l'aide alimentaire qui sert à attirer les patients est en effet minime en comparaison de l'investissement dans les médicaments.
54. **Appui, coordination et suivi et évaluation.** Le Ministère de la santé fournit, au niveau central, un directeur de projet, des conseillers en matière de santé et de nutrition, des spécialistes SMI, des comptables et un vérificateur des comptes, ainsi que, dans tous les gouvernorats, des responsables de l'aide alimentaire (qui supervisent les distributions), et des inspecteurs des stocks, des magasiniers et des vigiles dans chaque centre.
55. Le PAM et le Ministère du plan et du développement se chargent d'informer les autres organisations de développement et donateurs internationaux en vue de mobiliser leur soutien à cette activité, en ce qui concerne notamment la fourniture de matériel, de médicaments et de formation du personnel des centres de SMI et des dispensaires s'occupant des tuberculeux et des lépreux. Les donateurs soutiennent de plus en plus les activités dans le domaine de la santé publique, et le gouvernement s'est fermement engagé à accroître le budget du Ministère de la santé pour les soins de santé primaire.
56. Les questions touchant aux orientations générales, y compris le suivi et l'évaluation, sont résolues par le PAM en concertation avec le Ministère du plan et du développement. Le personnel du PAM aide à établir les rapports et à assurer le suivi, compte tenu des



indicateurs de performance. Le PAM réalisera une évaluation annuelle des résultats globaux du projet, en mettant l'accent sur la pertinence de l'aide alimentaire pour les personnes ciblées par le biais des services de soins de santé primaire. Les évaluations seront effectuées par le Bureau de l'évaluation du PAM, avec la participation d'un expert de l'OMS et du gouvernement.

57. **Estimation des coûts.** Pour les quatre ans, un volume de 25 700 tonnes de produits alimentaires est nécessaire pour cette activité fondamentale du programme dans le secteur de la santé, soit un coût estimé à 8,4 millions de dollars (ou 6 400 tonnes par an, pour un coût estimatif de 2,1 millions de dollars pour le PAM).

### Activité fondamentale 3: L'agriculture

#### *“Initiatives locales en faveur de la sécurité alimentaire des ménages”*

58. **Orientation stratégique.** L'accent est mis sur le faible niveau des revenus, qui rend impossible l'achat des intrants agricoles au niveau des exploitations, ce qui se répercute négativement sur la sécurité alimentaire des ménages; sur l'amélioration de l'approvisionnement en eau, ainsi que sur la protection et la mise en valeur des terres et des cultures.
59. **Analyse des problèmes.** La faible productivité de l'agriculture est l'un des facteurs principaux de pauvreté. Plus de 80 pour cent de la population pauvre vit en milieu rural et n'a pas les moyens de subvenir à ses besoins alimentaires de base. Les cultures se sont propagées sur des terres très marginales. Dans les zones d'agriculture pluviale, les rendements céréaliers sont parmi les plus faibles au monde. Dans certaines régions, l'intensité de l'extraction des eaux souterraines est supérieure au taux de recharge des nappes. La production de qat s'est considérablement développée et consomme le plus gros de l'eau d'irrigation et des intrants, au détriment des cultures vivrières. Les pertes après récolte sont très élevées, en raison de l'absence de savoir-faire en matière de conservation et de préservation des aliments. Le déboisement et l'abandon des terrasses et des systèmes traditionnels de collecte de l'eau ont provoqué une érosion généralisée et une avancée du désert. Quarante-sept pour cent seulement de la population rurale a accès à l'eau potable, contre 89 pour cent en zones urbaines.
60. Le gouvernement n'est pas en mesure de combattre comme il le faudrait la dégradation des terres et des ressources en eau, et l'insécurité alimentaire qui en résulte. Les centres de vulgarisation agricole manquent de personnel, de véhicules et de matériel et ne peuvent donc pas desservir les communautés rurales dans le besoin. Le subventionnement du blé devrait être supprimé, ce qui devrait entraîner une augmentation considérable du prix de cet aliment de base.
61. **Objectifs et résultats escomptés.** L'objectif à long terme est de relever le niveau de vie des familles rurales pauvres, en améliorant leur autosuffisance sur le plan de l'alimentation et de l'eau. Les objectifs immédiats sont les suivants: a) accroître les disponibilités alimentaires et diversifier l'alimentation, par l'apport de rations du PAM et la production et la conservation de fruits et de légumes essentiellement destinés à la consommation familiale; b) assurer l'approvisionnement en eau potable et d'irrigation des cultures vivrières; c) réduire la dégradation des terres agricoles en utilisant des techniques telles que la stabilisation des dunes et des *oueds* et l'agroforesterie; et d) développer la capacité de vulgarisation agricole.
62. Les résultats escomptés sont: a) des dispositifs de collecte de l'eau, des systèmes améliorés d'irrigation par les eaux de crue, la protection des berges des *oueds*, et la



réhabilitation des puits pour irriguer les cultures vivrières de base (surtout des céréales, dont le sorgho et le millet); b) la création et l'entretien de potagers familiaux (parcelles produisant légumes et fruits), de brise-vent et de ceintures végétales de protection; c) formation des femmes à la préservation et à la conservation des aliments, et amélioration des systèmes de culture; et d) redéploiement du personnel féminin de vulgarisation du Ministère de l'agriculture et des ressources en eau, et formation d'agriculteurs contact dans les villages.

63. **Rôle et modalités de l'aide alimentaire.** L'aide alimentaire : a) constituera un revenu qui permettra aux agriculteurs pauvres des terres marginales d'améliorer la productivité de leur terre et de produire les vivres dont ils ont tant besoin; b) par le biais d'une monétisation en circuit fermé, permettra d'acheter les intrants essentiels; et c) compensera le travail et le temps fourni par les agriculteurs-vulgarisateurs, hommes et femmes.
64. **Stratégie d'exécution.** Le Ministère du plan et du développement sera chargé des orientations générales, tandis que le Ministère de l'agriculture et des ressources en eau sera chargé de l'exécution du projet du PAM. La réussite du projet à long terme dépendra de la mobilisation des communautés qui se fera par des méthodes participatives. Supervisés par le PAM, des comités de gestion communautaire veilleront à la distribution des aliments et assureront la planification et le suivi des activités pour garantir une répartition équitable des avantages au sein des communautés. L'assistance technique permettra de donner au personnel et aux contreparties le savoir-faire nécessaire pour organiser les groupes villageois, sélectionner les activités techniques adaptées, fournir des services de vulgarisation et des articles non alimentaires. Comme il s'agit là d'une méthodologie nouvelle au Yémen, cette activité sera mise en œuvre à titre pilote durant 18 mois, l'intention étant de l'élargir à la fin de la phase pilote, si elle donne de bons résultats.
65. **Participants et avantages escomptés.** Les gouvernorats sélectionnés pour le projet pilote sont ceux d'Abban, de Hodeïda, de Lahij et de Mahweet. Ces gouvernorats sont très pauvres et ont été fortement touchés par la diminution des envois de fonds et par l'exode rural. Les critères de sélection permettront de choisir les districts les plus démunis dans les zones d'agriculture pluviale, où les femmes et les enfants ont la responsabilité des travaux agricoles. Le potentiel de développement durable figurera en bonne place parmi ces critères de sélection des sites d'intervention. Les groupes cibles se composeront de petits propriétaires pauvres des terres marginales, de métayers sans terre et de journaliers, dont la majorité appartiennent à des ménages pauvres dirigés par une femme. L'amélioration de l'approvisionnement en eau et en bois de combustion diminuera considérablement la charge de travail des femmes. Le projet pilote touchera environ 4 000 familles.
66. L'aide du PAM appuiera la production vivrière, en renforçant la production céréalière dans les zones d'agriculture pluviale et en diversifiant les systèmes de culture pour y inclure les fruits et les légumes; elle fournira de l'eau en créant des ouvrages de collecte de l'eau, contribuera à la conservation des aliments, renforcera les services de vulgarisation et servira de catalyseur à l'apport de matériel, d'assistance technique et de formation, qui seront adaptés aux besoins du projet. Le régime alimentaire des populations des sites sélectionnés s'en trouvera amélioré, du fait des aliments fournis, de la protection des cultures céréalières, de la production et de la conservation de fruits et de légumes, et de l'amélioration des pratiques culturelles. L'approvisionnement en eau de boisson et d'irrigation des parcelles familiales sera assuré. La dégradation des terres sera atténuée par la stabilisation des dunes et des *oueds*.
67. Dans les communautés sélectionnées, la capacité de vulgarisation sera renforcée à l'échelon des districts par la sélection et la formation de vulgarisatrices et par celle du



personnel féminin du Ministère de l'agriculture et des ressources en eau chargées de l'appui aux activités du PAM.

68. **Appui, coordination et suivi et évaluation.** L'aide du PAM ne devrait pas couvrir la totalité des coûts d'établissement: elle sera un encouragement et une contribution qui motivera les ménages et leur permettra de développer leurs activités agricoles. Le Ministère de l'agriculture et des ressources en eau sera chargé de l'appui technique et le gouvernement est prêt à renforcer les unités de vulgarisation avec le personnel requis. L'assistance technique fait partie intégrante du programme et sera financée par le programme de lutte contre la pauvreté et de création d'emplois du PNUD. Le projet collaborera également avec le programme spécial de la FAO pour la sécurité alimentaire dans les gouvernorats de Mahweet et de Hodeïda, et avec le projet de conservation des sols et des eaux de la FAO dans les gouvernorats d'Abban et de Lahij. Le personnel du Ministère de l'agriculture et des ressources en eau désigné à cet effet (à savoir, des agents de vulgarisation dans chaque district, qui devront rendre compte au coordinateur de projet) assurera le suivi des activités, en collaboration avec l'unité de suivi du PAM. Le projet pilote sera évalué un peu avant son achèvement afin de décider si l'activité devra être élargie.
69. **Estimation des coûts.** Pour les quatre ans, un volume de 11 200 tonnes de produits alimentaires est nécessaire pour cette activité fondamentale du programme dans le secteur de l'agriculture, soit un coût estimé à 4,4 millions de dollars (ou 2 800 tonnes par an, pour un coût estimatif de 1,1 million de dollars pour le PAM). Le coût de l'assistance technique du PNUD est estimé à environ 300 000 dollars.

#### Activité fondamentale 4: Les micronutriments

##### *“La santé des femmes et les micronutriments”*

70. **Orientation stratégique.** Il s'agit de s'attaquer à la forte prévalence des affections résultant des carences en micronutriments.
71. **Analyse des problèmes.** L'anémie est particulièrement présente en milieu rural et dans les zones périurbaines marginales et accroît d'autant les risques pour la mère (et l'enfant) durant l'accouchement. La mortalité maternelle est exceptionnellement élevée (1 400 pour 100 000 naissances), tout comme la mortalité des nourrissons (88 pour 1 000 enfants nés vivants).
72. **Objectifs et résultats escomptés.** L'objectif à long terme est d'améliorer la santé et la nutrition en enrichissant les aliments, notamment la farine de blé, avec des micronutriments. L'objectif immédiat est d'augmenter l'apport en fer et en vitamines des groupes cibles du PAM en enrichissant les rations fournies par le PAM. Le PAM demandera au gouvernement de préparer la législation concernant l'enrichissement de la farine de blé.
73. **Rôle et modalités de l'aide alimentaire.** Au Yémen, l'aide alimentaire fournie par le biais du mécanisme de promotion de la santé des femmes et de lutte contre les carences en micronutriments du PAM, financé par le Canada, sera monétisée, et les gains ainsi dégagés serviront à enrichir les rations alimentaires du PAM avec des micronutriments.
74. **Stratégie d'exécution.** Les responsables du projet pour les activités santé et éducation mettront en œuvre le volet micronutriments dans les dispensaires et les écoles déjà ciblés pour l'aide alimentaire du PAM. La supervision globale sera assurée par le PAM et par le Département de la nutrition du Ministère de la santé.



75. **Participants et avantages escomptés.** Tous les bénéficiaires de l'aide alimentaire du PAM recevront une ration enrichie, et pour les suppléments de micronutriments, le ciblage se fera par le biais des centres de soins de santé primaire et des établissements scolaires. Certaines carences en micronutriments seront ainsi corrigées et l'état général de santé s'améliorera. Le taux de survie des mères et des nourrissons devrait en particulier progresser.
76. **Appui, coordination et suivi et évaluation.** Le personnel et les consultants du bureau de pays du PAM coordonneront cette activité et assureront le suivi et l'évaluation de l'intervention, en concertation étroite avec le Ministère de la santé, le Comité sectoriel interorganisations des Nations Unies pour la nutrition et le Département des normes et des spécifications. Une étude initiale sera réalisée pour quantifier l'ampleur des carences en micronutriments chez les populations visées, dont les conclusions serviront à évaluer l'amélioration de l'état nutritionnel des groupes cibles.
77. **Estimation des coûts.** Pour les quatre ans, un volume de 1 800 tonnes de produits alimentaires est nécessaire pour cette activité fondamentale du programme concernant les micronutriments, soit un coût estimé à 1,5 million de dollars.

### Activités complémentaires du programme

78. Les activités complémentaires du programme seront mises en œuvre si les ressources sont suffisantes. Dans les secteurs de la santé et de l'agriculture, les activités complémentaires viseront à élargir les activités fondamentales du programme. Dans le secteur de la santé, les activités complémentaires s'adresseront à 8 500 bénéficiaires directs supplémentaires au plus (des familles), ce qui représente 20 000 tonnes de produits alimentaires, d'un coût estimé à 6,6 millions de dollars. Dans l'agriculture, l'élargissement dépendra des résultats du projet pilote. Toutefois, il est provisoirement estimé que les activités complémentaires durant les troisième et quatrième années du programme s'adresseront à 4 000 familles de plus, et nécessiteront 5 600 tonnes de produits alimentaires, soit un coût approximatif de 2,2 millions de dollars.

### Problématique et risques

79. **Hypothèses concernant l'environnement politique, les institutions nationales et les partenaires de l'aide.** Le PAM part de l'hypothèse que le gouvernement poursuivra sa politique de scolarisation des filles. Si les ressources alimentaires sont disponibles, un développement important de l'activité destinée aux filles scolarisées pourrait être limité par le manque d'établissements scolaires; toutefois, ce problème devrait s'estomper au fur et à mesure de la construction d'écoles avec les prêts accordés par la Banque mondiale et d'autres initiatives du Plan de développement quinquennal. De même, l'activité santé ne pourra se développer que dans les cas où les services fournis par les centres de soins de santé primaire sont adéquats. Toutefois, cette activité peut être facilement développée bien au-delà de son niveau actuel si les prestations de santé sont maintenues (le plan quinquennal promet des dépenses accrues dans ce secteur).
80. Les ministères yéménites ont certes considérablement amélioré leur gestion des projets santé et éducation au cours des deux dernières années, mais les possibilités d'amélioration de l'exécution sont encore importantes. Le bureau de pays du PAM devrait continuer d'assurer la gestion du transport intérieur. Les rapports sur les distributions de l'activité éducation devraient être améliorés afin d'atteindre le niveau de ceux de l'activité santé. Les autorités de la capitale Sanaa et des gouvernorats devraient utiliser pleinement les rapports détaillés qu'ils reçoivent des centres de distribution.



81. **Problèmes liés au financement du programme de pays.** Compte tenu de la nécessité de planifier les besoins alimentaires sur une année scolaire complète pour encourager l'inscription des filles à l'école, les possibilités d'augmentation ou de diminution de l'assistance à ce secteur sont limitées puisque les niveaux de ressources doivent être prévus avant la rentrée scolaire. Dans l'activité santé, les fluctuations annuelles du niveau des ressources de pays seront plus facilement absorbées.
82. **Risques et conditions essentielles.** L'absence de stabilité politique liée à la détérioration de la situation sociale reste une menace. Le prochain cycle de réformes économiques structurelles, qui devrait être lancé cette année, supprimera le subventionnement du blé, du pain, de certains autres aliments, de l'énergie (y compris l'électricité), et des biens et services essentiels. Le renchérissement des prix se répercutera de manière disproportionnée sur les groupes les plus démunis. A moins que la réduction des subventions ne coïncide avec une aide sociale accrue, le besoin d'aide alimentaire risque de devenir accablant.
83. Le PAM prévoit de cibler un nombre moins important de gouvernorats en se fondant sur un ensemble de critères socio-économiques (et de facteurs de viabilité à long terme pour l'activité agriculture), plutôt que de tenter, comme dans le passé, d'intervenir dans tous les gouvernorats. Il est évident qu'une telle démarche ne sera pas accueillie favorablement dans les gouvernorats où l'assistance du PAM cessera. Il sera donc important que le gouvernement fasse comprendre, peut-être par les médias ou par le biais des élus locaux dans les divers gouvernorats, la logique du ciblage de certaines communautés au détriment de certaines autres.
84. Si la coopération participative est loin d'être inconnue dans le Yémen rural, elle n'a pas été dans le passé la principale méthode de travail du PAM dans le secteur agricole. D'où la nécessité de lancer cette forme d'assistance à titre pilote dans le secteur agricole, en veillant en particulier à s'assurer (par un suivi du PAM) que les comités communautaires soient efficaces.

## GESTION DU PROGRAMME

### Examen préalable

85. Le cycle de projets du PAM se poursuivra pour les activités comprises dans le programme de pays du Yémen. Le directeur de pays du PAM supervisera l'examen préalable des activités et s'assurera que la qualité en sera au moins équivalente à celle qui prévalait dans le cadre de l'approche-projet, à savoir que la faisabilité sur les plans technique, social, économique et logistique en sera assurée, et que la nécessité de l'aide alimentaire sera démontrée. Des experts techniques des institutions spécialisées des Nations Unies pourront également être consultés. Les résumés d'activités seront examinés et approuvés par le bureau de pays, en concertation avec le Ministère du plan et du développement et les ministères responsables de l'exécution.

### Exécution du programme

86. **Personnel du bureau de pays du PAM: effectifs suffisants pour assurer l'exécution.** Le bureau du PAM à Sanaa a récemment été renforcé par du personnel yéménite et international, y compris un certain nombre de femmes recrutées récemment. Il est désormais suffisamment étoffé pour faire face aux activités fondamentales du



programme proposé. Si des activités complémentaires sont mises en œuvre, le bureau de pays devra recruter du personnel yéménite additionnel. La capacité d'évaluation participative axée sur les problèmes des femmes ainsi que de suivi et d'évaluation devra être développée, et une formation est donc prévue à cet effet.

87. **Dispositifs de logistique de l'aide alimentaire.** Dans toutes les activités du programme, le PAM joue désormais un plus grand rôle. Depuis qu'il assume plus de responsabilités dans les transports, les pertes après livraison ont diminué et la coordination et le suivi se sont aussi améliorés. Le PAM reçoit tous les produits au port de Hodeïda et les fait livrer par camion, sous contrats commerciaux, aux points de livraison avancés dans les divers gouvernorats. En 1998, le PAM envisage de se charger en outre du transport secondaire, c'est-à-dire entre les points de livraison avancés et les centres de distribution. Le Yémen, en tant que PMA, se qualifie pour recevoir une subvention au titre du transport intérieur, de l'entreposage et de la manutention (TIEM). Cette subvention couvrira à la fois les coûts du transport primaire et du transport secondaire du PAM, ainsi que les frais d'entreposage et de manutention à la charge du gouvernement (d'autres aspects de l'exécution sont détaillés dans les rubriques concernant chaque activité).
88. **Monétisation et gestion des fonds dégagés.** Pour l'activité agriculture, la monétisation se fera en circuit fermé. Les fonds dégagés appartiendront à la communauté et seront déposés par le vulgarisateur du Ministère de l'agriculture et des ressources en eau dans un compte porteur d'intérêts d'une banque proche. Ces fonds serviront à acquérir les intrants pour les activités de la communauté. Des plans des déboursments seront établis par un comité communautaire qui, avec le personnel du PAM et le vulgarisateur du ministère, approuvera les dépenses. Pour l'activité concernant les micronutriments, les fonds requis pour l'achat local de micronutriments seront obtenus par la monétisation des produits alimentaires fournis par le mécanisme de promotion de la santé des femmes et de lutte contre les carences en micronutriments financé par le Canada.
89. **Objectifs de travail annuels et affectation des ressources.** Pour les activités approuvées, des plans de travail annuels détaillés devront être élaborés durant la phase préparatoire et ajustés chaque année. L'affectation annuelle des ressources, dans les limites disponibles pour le programme de pays, sera décidée par le bureau de pays, en accord avec le Ministère du plan et du développement et les ministères concernés.

## Suivi et vérification des comptes du programme

90. **Dispositions institutionnelles.** Le système habituel d'établissement des rapports du PAM continuera d'être utilisé. Le suivi et l'établissement des rapports sont avant tout la responsabilité des ministères d'exécution, avec l'aide du bureau de pays du PAM. Une unité de suivi renforcée a récemment été créée au sein du bureau de pays au Yémen, laquelle aidera le personnel de projet à établir les rapports et à analyser les données en provenance des gouvernorats et des centres de distribution. Les contrôleurs supplémentaires recrutés permettront de multiplier les visites dans les zones d'intervention. Le personnel du PAM examinera les rapports et se rendra régulièrement sur le terrain, en se servant de listes de contrôle détaillées et en organisant des sessions collectives de suivi par contact avec les bénéficiaires. Les résultats seront ensuite communiqués aux autorités chargées des projets pour définir les mesures correctives s'il y a lieu.
91. **Principaux indicateurs, types de rapports et fréquence.** Voir le détail à l'annexe II.
92. **Dispositions comptables.** Chacune des activités du programme proposé sera soumise à une vérification comptable par le gouvernement (Bureau de vérification des comptes et d'enquête) et par le bureau de la vérification interne des comptes du PAM (OEDA). Le



gouvernement a accepté, conformément aux prescriptions du PAM, d'effectuer des vérifications annuelles des comptes, ainsi que toute enquête ponctuelle que pourrait demander le PAM.

### **Ajustement du programme et activités de pays complémentaires**

93. Le bureau de pays du PAM assurera le suivi des résultats de toutes les activités en analysant les rapports, en se rendant fréquemment sur le terrain et en discutant avec les directeurs de projets. L'ajustement du programme de pays et de ses activités, qui reposera sur les conclusions des évaluations et des examens qui auront été réalisés ainsi que sur le niveau des ressources disponibles, sera discuté avec les ministères concernés et les décisions seront prises conjointement. Le directeur de pays du PAM pourra réaffecter les ressources du programme de pays après avoir consulté le Ministère du plan et du développement.
94. Les activités complémentaires seront mises en œuvre si le volume des ressources disponibles est supérieur aux besoins des activités fondamentales. Le bureau de pays et le siège du PAM tenteront de trouver de nouvelles sources de financement. En attendant que les ressources soient mobilisées, le PAM procédera à la phase de pré-évaluation du cycle des projets. Le gouvernement a indiqué qu'il était prêt à appuyer les activités complémentaires.
95. Toute activité ponctuelle de secours d'urgence ou d'aide aux réfugiés sera mise en œuvre à la demande du gouvernement et du HCR, selon son ampleur. Les besoins du PAM pour l'intervention prolongée de secours (IPS) en faveur des réfugiés somalis sont estimés à 1 600 tonnes par an, soit une valeur de 800 000 dollars. Ce niveau restera stable si les effectifs des camps tournent autour de 8 000 réfugiés. Mais si le nombre de réfugiés somalis démunis progresse, la population des camps pourrait augmenter de manière spectaculaire.

### **Evaluation**

96. Des dispositions concernant l'évaluation sont intégrées dans chacune des activités du programme et sont précisées dans le descriptif des activités d'examen de la gestion du programme de base. L'activité santé sera évaluée à la fin de 1997, l'activité éducation à la fin de 1998 et l'activité agriculture vers la fin de sa phase pilote, au début de 1999. Le bureau de pays du PAM continuera de faire appel aux vastes compétences, tant nationales qu'internationales, qui existent au Yémen en matière de recherche. L'alimentation des réfugiés est évaluée chaque année par une mission locale conjointe PAM/HCR, et les effectifs de bénéficiaires sont vérifiés trimestriellement.
97. Le rapport d'évaluation à mi-parcours du programme de pays sera réalisé à la fin de 1999 et les conclusions en seront présentées au Conseil d'administration en l'an 2000. Les thèmes principaux de ce bilan seront le rôle de l'aide alimentaire en tant que mécanisme effectif et durable permettant une fréquentation soutenue des services de santé, et une amélioration quantifiable de l'état sanitaire; l'efficacité de l'aide alimentaire dans l'augmentation de la fréquentation scolaire des filles; et la participation des bénéficiaires aux mesures visant à combattre l'insécurité alimentaire, en mettant particulièrement l'accent sur la réussite du ciblage des plus démunis des pauvres et des femmes, et sur la création d'un capital productif. L'évaluation finale pourrait être réalisée au début de 2001, au moment où les propositions de nouvelles activités du programme de pays au Yémen seront examinées.



## ANNEXE I





## ANNEXE II







## ACTIVITÉS FONDAMENTALES DU PROGRAMME

Activité et ancien numéro/titre	Volume et valeur (en millions de dollars)	Durée	Organisme d'exécution	Objectifs	Rôle de l'aide alimentaire	Groupe cible	Zone	Autre assistance, financement des donateurs
Activité 1: Education  4695.00 "Assistance à l'enseignement primaire"	35 600 tonnes  14,1 millions de dollars	1998-2001  Le projet en cours prend fin le 30 juin 1998.	Ministère de l'éducation et Office général des instituts scientifiques  (Ministère du plan et du développement chargé des orientations générales).	a) faire augmenter les taux d'inscription et de fréquentation scolaire des filles et réduire le taux d'abandon scolaire dans les zones rurales ciblées; b) contribuer à développer les inscriptions dans le secondaire dans les zones défavorisées en permettant aux internats de fonctionner tout au long de l'année.	Inciter les familles à scolariser les filles. Dans les internats, l'aide alimentaire représente une aide budgétaire aux autorités scolaires et un apport nutritionnel aux élèves.	Les filles scolarisées (60 000) et leurs familles par le biais de l'alimentation scolaire, et les élèves pauvres (10 000 garçons) en internat.	Abban, Hajja, Dhamar, Hadramaout, Hodeidah, Lahij, Mahweet, Shabwah, Taiz (neuf des 17 gouvernorats).	Financement de la construction d'écoles par la Banque mondiale (don de 20 millions de dollars).  Projet de l'UNICEF en faveur des enseignantes.
Activité 2: Santé  2453.03 "Assistance aux centres SMI"	25 700 tonnes  8,4 millions de dollars	1998-2001	Ministère de la santé publique  (Ministère du plan et du développement chargé des orientations générales).	a) aider les centres de soins de santé primaire à mettre en œuvre les services de SMI en favorisant une fréquentation accrue et plus régulière par les femmes enceintes et allaitantes et leurs enfants de moins de cinq ans; b) aider les centres de traitement de la tuberculose à combattre l'absentéisme des patients; et c) contribuer à l'éradication de la lèpre.	Inciter les femmes à fréquenter les centres SMI et encourager les tuberculeux et les lépreux suivis en consultation externe à aller jusqu'au bout de leur traitement.	a) les femmes vulnérables (en âge de procréer) et les enfants de moins de cinq ans (5 900 familles); et b) les tuberculeux (1 500) et les lépreux (1 000) venant aux consultations externes des centres de santé.	Les mêmes que pour l'activité éducation.	Des donateurs bilatéraux qui aident à la construction des centres de santé, fournissent du matériel, des médicaments et une formation.
Activité 3: Agriculture "Initiatives locales"	11 200 tonnes	Projet pilote de 18 mois démarrant à	Ministère de l'agriculture et des ressources	a) accroître les disponibilités alimentaires, par	a) substitut de revenu qui permettra aux agriculteurs	Petits propriétaires pauvres des terres marginales,	Les communautés agricoles	Assistance technique de la FAO, financée par

## ACTIVITÉS FONDAMENTALES DU PROGRAMME

Activité et ancien numéro/titre	Volume et valeur (en millions de dollars)	Durée	Organisme d'exécution	Objectifs	Rôle de l'aide alimentaire	Groupe cible	Zone	Autre assistance, financement des donateurs
en faveur de la sécurité alimentaire des ménages "	4,4 millions de dollars	la fin de 1997.  Achèvement prévu en 2001.	en eau (Ministère du plan et du développement chargé des orientations générales).	l'apport de rations du PAM et par la production et la conservation de fruits et de légumes; b) assurer l'approvisionnement en eau de boisson et d'irrigation des cultures vivrières; c) réduire la dégradation des terres; et d) développer la capacité de vulgarisation agricole.	pauvres des terres marginales d'améliorer la productivité de leur terre, et de produire des aliments dont le besoin se fait tant sentir; b) monétisation en circuit fermé qui permettra l'achat des intrants essentiels; et c) compensation des efforts fournis par les agriculteurs contact chargés de vulgarisation.	métayers sans terre journaliers, et ménages pauvres dirigés par une femme.	pauvres des zones d'agriculture pluviale. Activité pilote dans les gouvernorats d'Abban, Hodeidah, Lahij et Mahwheet.	le PNUD.
Activité 4: Micronutriments "Le fonds destiné à la santé des femmes et aux micronutriments"	1 800 tonnes  1,5 million de dollars	1998-2001	Directeurs de projets pour les activités santé et éducation. Supervision par le PAM et le Département de la nutrition du Ministère de la santé.	Augmenter l'apport en fer et en vitamines dans l'alimentation des groupes cibles en enrichissant les rations du PAM.	Monétisation des produits alimentaires au Yémen et utilisation des gains dégagés pour enrichir les rations du PAM.	La totalité des bénéficiaires de l'aide alimentaire.	Les zones de projet du PAM; ciblage par le biais des centres de soins de santé primaire et des écoles.	Fonds du PAM destiné à la santé des femmes et aux micronutriments, financé par le Canada.

## INDICATEURS ET PLAN DE SUIVI<sup>1</sup>

Activité fondamentale du programme	Principaux indicateurs	Fréquence de la collecte des données	Institutions chargées de faire rapport au bureau de pays
Activité 1: Education	a) pourcentage d'inscription et de fréquentation scolaire des filles, taux d'abandon scolaire, résultats scolaires, valeur des rations à emporter destinées aux filles externes; et b) nombre d'internes, composition des menus, inspection de l'hygiène et des conditions sanitaires, réussite scolaire des élèves.	Tous les six mois (rapports sur l'exécution du projet)	Ministère de l'éducation; et Office général des instituts scientifiques.  Le personnel scolaire chargé des distributions établit les rapports sur les bénéficiaires, les produits distribués et les stocks de report.
Activité 2: Santé	Taux de mortalité des nourrissons, des enfants de moins de cinq ans et des mères, fréquentation des centres de SMI et immunisation; et taux de fréquentation des consultations externes (taux d'abandon des traitements pour les tuberculeux et les lépreux).	Tous les six mois (rapports sur l'exécution du projet)	Ministère de la santé.  Le personnel de santé des dispensaires chargé des distributions établit les rapports sur les bénéficiaires, les produits distribués et les stocks de report.

<sup>1</sup> Pour toutes les activités: rapports trimestriels d'avancement des travaux concernant la réception et l'utilisation de l'aide alimentaire du PAM (quantités reçues, empruntées, prêtées, échangées, quantités distribuées, pertes subies et état des stocks) et rapports bi-annuels sur l'exécution du projet , donnant des renseignements sur les bénéficiaires et les indicateurs.

## INDICATEURS ET PLAN DE SUIVI

Activité fondamentale du programme	Indicateurs de résultats	Indicateurs d'impact	Fréquence de la collecte des données	Institution chargée de faire rapport au bureau de pays
Activité 3: Agriculture <i>Objectifs:</i>				
<u>Assurer l'approvisionnement en eau de boisson</u>	Nombre d'ouvrages hydrauliques; nombre d'hectares protégés; familles bénéficiant de ces structures; nombre d'hectares faisant l'objet de mesures de gestion et de contrôle.	Réduction du temps passé à se procurer l'eau pour les besoins domestiques; augmentation de la production vivrière.	Annuelle	Ministère de l'agriculture et des ressources en eau
<u>Accroître les disponibilités alimentaires et diversifier/améliorer les régimes alimentaires:</u>				Le PAM formera du personnel gouvernemental de contrepartie et effectuera un suivi qualitatif, y compris par contact avec les bénéficiaires.
* Production agricole	Nombre de: plans approuvés; de ménages et de parcelles familiales concernées; superficie supplémentaire mise en culture et nombre de familles concernées; superficie de cultures fourragères plantée et nombre de familles concernées; micro-activités créées et nombre de familles concernées.	Nombre de travailleurs agricoles recrutés; principaux aliments consommés; nombre de repas quotidiens; nombre de femmes recevant des rations; production vivrière familiale et sa durabilité.	Annuelle	
* Création monétaire (monétisation en circuit fermé des produits alimentaires fournis par le PAM – revenu des ventes).	Quantité/valeur des produits alimentaires reçus par famille et du transfert de revenu.		Annuelle	
* Transformation/conservation des aliments	Nombre de femmes formées à la conservation des aliments; plans de transformation des aliments approuvés; fonds utilisés pour la transformation des aliments par des femmes; régularité de la transformation des aliments par les familles;	Gamme de produits transformés; familles consommant des aliments transformés/conservés; durée de conservation des produits transformés.	Annuelle	
* Productivité des terres	Part des fonds utilisés pour la protection des terres; plans de protection des terres approuvés.	Nombre de familles dont les terres agricoles font l'objet de mesures de protection.	Semestrielle	
<u>Développement de la participation</u>	Nombre de: villages ayant élaboré des plans; de comités	Fréquence des réunions;		

## INDICATEURS ET PLAN DE SUIVI

Activité fondamentale du programme	Indicateurs de résultats	Indicateurs d'impact	Fréquence de la collecte des données	Institution chargée de faire rapport au bureau de pays
<p><u>communautaire</u> et de l'autosuffisance des femmes, par la planification/l'exécution/la gestion de la production et de la transformation des aliments.</p>	<p>créés; de femmes membres de ces comités; pourcentage de ménages représentés à leurs réunions et de femmes y participant. Fonds distribués en fonction des plans établis; fonds réservés aux activités des femmes; montant total collecté dans chaque fond villageois; prêts décaissés; prêts remboursés.</p>	<p>participation volontaire/active des femmes; litiges concernant la distribution des ressources et nombre de ceux-ci réglés sans assistance extérieure; adéquation aux besoins exprimés par le village.</p>	<p>Semestrielle</p>	
<p><u>Développement de la capacité de vulgarisation</u> et renforcement des unités de vulgarisation des districts: a) formation; b) déploiement du personnel.</p>	<p>Nombre de sessions de formation (district et village); de formateurs formés; de femmes formées; de vulgarisateurs/vulgarisatrices formés à l'échelon des districts; de femmes formées comme agriculteurs-contact; de modules de formation conçus; d'unités de transformation opérationnelles dans les districts; d'agriculteurs-contact recevant une aide alimentaire.</p>	<p>Nombre de visites des vulgarisateurs/vulgarisatrices; de femmes fréquentant les centres de district pour y participer aux activités de transformation; efficacité des formateurs et des agriculteurs-contact.</p>		

## ANNEXE III

		<b>BESOINS DU PROGRAMME DE PAYS POUR LE YEMEN<sup>1</sup> 1998-2001</b>				
		1998	1999	2000	2001	Total
<b>Activités fondamentales du programme</b>						
Education	Volume	10 463	8 370	8 370	8 370	35 573
	Dollars	4 153	3 323	3 323	3 323	14 122
Santé	Volume	8 577	5 718	5 718	5 718	25 731
	Dollars	2 814	1 876	1 876	1 876	8 442
Agriculture	Volume	2 804	2 804	2 804	2 804	11 215
	Dollars	1 107	1 107	1 107	1 107	4 431
Micronutriments	Volume	599	599	599	-	1 796
	Dollars	500 000	500 000	500 000	-	1 500
<b>Total des activités fondamentales du programme</b>						
	Volume	22 442	17 491	17 491	16 892	74 316
	Dollars	8 576	6 807	6 807	6 307	28 492
<b>Activités complémentaires du programme</b>						
Santé	Volume	2 859	5 718	5 718	5 718	20 013
	Dollars	938 196	1 876 392	1 876 392	1 876 392	6 567
Agriculture	Volume	-	-	2 804	2 804	5 608
	Dollars	-	-	1 107	1 107	2 215
<b>Total des activités complémentaires du programme</b>						
	Volume	2 859	5 718	8 522	8 522	25 621
	Dollars	938 196	1 876 392	2 983	2 983	8 782
<b>Total des activités fondamentales et complémentaires du programme</b>						
	Volume	25 301	23 209	26 013	25 414	99 937
	Dollars	9 514	8 683 792	9 794	9 294	37 281
<b>Prévision des besoins de l'intervention prolongée de secours 1998-2001</b>						
		1998	1999	2000	2001	Total
Réfugiés	Volume	1 621	1 621	1 621	1 621	6 482
	Dollars	757 219	757 219	757 219	757 219	3 028

<sup>1</sup> Y compris le coût des produits, le transport maritime/terrestre, les coûts de TIEM et de soutien directs (c'est-à-dire la totalité des coûts opérationnels directs).